

2^{ème} Conseil d'école de l'école élémentaire Jean-Marie FERIOL

• Quint-Fonsegrives

• Mardi 25 février 2020 – 18h00-20h00

Sont présents :

• Mme Florence AMBARD, enseignante CP	• Mme Coralie LONGHI, représentante parents FCPE
• M. Frédéric AUSSEL, représentant parents AILPE	• Mme Béatrice MAGNEE, enseignante CE1
• M. Sandro BALLOTTA, maire-adjoint Education/enfance	• M. Mathieu MILLET, directeur ALA E, centre loisirs
• Mme Cécile BESANÇON, représentante parents FCPE	• Mme Pascale MONESTIER, enseignante CE2
• M. Mathieu BOVADILLA, représentant parents AILPE	• Mme Claire OUKKOUCH, représentante parents AILPE
• Mme Florence CHAILLET, enseignante CE2	• Mme Nathalie PAGES, représentante parents AILPE
• Mme Virginie CHAUVIN, représentante parents AILPE	• Mme Céline PECHABRE, représentante parents FCPE
• Mme Béatrice CONTE, représentante parents FCPE	• Mme Magali PETER, représentante parents AILPE
• Mme Hélène COUSSERANS, enseignante CM2	• Mme Vanessa PINGUET, représentante parents AILPE
• M. Jean DIAZ, intervenant sportif- resp. personnel	• Mme Laure-Hélène RABOUIN, enseignante CM1-2
• Mme Françoise DUBOIS, enseignante CM1	• Mme Régine RIVOAL, enseignante CP
• Mme Fanny DUPLAN, Enseignante CM1- CP	• Mme Pascale SEBILLE, enseignante CE1
• M. Laurent FAUCHEUX, représentant parents FCPE	• Mme Sandrine SERVANT, coordonnatrice Enfance, Jeunesse
• Mme Caroline FREZOULS, directrice EEPU L'école Laïque	• Mme Manon TERRASSIER, enseignante CE2
• M. Christophe GOSSSELIN, enseignant CP	• Mme Karine VETILLARD, représentante parents FCPE
• Mme Gwénaëlle HUYNH, enseignante CM1	• Mme Sophie VASSE, représentante parents FCPE
• Mme Isabelle LAFFITTE, enseignante CE1	• M. Christian VISSIE, enseignant CM2

- Sont excusés : M. DUEZ, IEN de la circonscription, Mme DUGROS, Mme RAINGEVAL, enseignantes.

Consignes Rectorat en ce qui concerne le **Coronavirus** : (à la date du conseil d'école)

Les pays concernés : Chine, Italie, Corée du Sud, Singapour, Macao, Hong Kong.

Les enfants en provenance de ces pays doivent impérativement être confinés pendant une quinzaine de jours.

Tout cas doit être signalé à l'Inspection.

Un courrier sera diffusé dès demain aux parents d'élèves via le cahier de liaison.

Le projet d'école-mise en œuvre

- **Le Conseil des élèves :**

Chaque classe est représentée par 2 délégués, élus pour la plupart en même temps que les parents délégués, lors de la semaine de la démocratie scolaire. Dans certaines classes, les représentants peuvent changer (*en roulement avec les suppléants par exemple*).

Le Conseil s'est réuni deux fois depuis le début de l'année en présence d'un enseignant, du directeur de l'ALAE et de la directrice d'école : un en décembre et l'autre en janvier. Ils ont lieu actuellement sur le temps scolaire. Il est en charge de proposer des solutions pour que chacun vive mieux à l'école que ce soit pendant le temps scolaire que pendant les temps périscolaires. Les décisions sont arrêtées lors du conseil des maîtres suivant.

A l'issue du 1^{er} conseil, un courrier a été adressé à M. le Maire (demandes des élèves), sans réponse à ce jour. La Mairie reste décisionnaire dans les demandes d'aménagement de l'école. Cela permet un véritable échange avec les élèves. Il y a une prise de conscience de la part des enfants sur la possibilité de pouvoir réaliser ou non leurs projets.

Le 2^{ème} conseil commence un travail sur les règles pour vivre-ensemble à l'école : comportement, attitude, jeux et jouets, respect des locaux et du matériel, occupation des espaces.

A l'issue de ce travail, sera rédigée une nouvelle charte d'après l'existante.

Nous souhaitons réunir le Conseil des élèves sur le temps de l'APC, une fois par mois, afin d'améliorer son efficacité. La qualité d'écoute en sera d'autant plus favorable.

Le travail du conseil auprès des enfants fonctionne si :

- Cohérence indispensable entre les temps scolaires et périscolaires ;
- Importance pour les élèves que leur travail se concrétise par des réalisations, des décisions ;
- Nécessité que les adultes tiennent parole.

Un véritable échange s'établit durant ces conseils.

Un travail est mené en parallèle sur les sanctions/réparations. Ce dernier sera présenté au Conseil des élèves.

• **Relations Ecole/ ALAE**

2 structures se succèdent – 2 responsabilités distinctes en fonction des horaires

ALAE de 7 H 30 à 8 H 20 puis de 11 H 30 à 13 H 20 et après 15 H 45 et jusqu'à 18 H 30.

ECOLE de 8 H 20 à 11 H 30 puis de 13 H 20 à 15 H 45.

2 partenaires différents pour les familles.

Quelques cas de confusions par les familles entre ces 2 structures en cas de problème. La communication déjà existante reste importante entre les deux structures.

Le fonctionnement est différent entre élémentaire et maternelle.

Un enfant qui n'aurait pas été récupéré à 15 H45 est confié à l'ALAE.

Des numéros de téléphone ainsi que des adresses mails sont à disposition de tous les parents qui peuvent donc informer l'école ou l'ALAE.

Les informations concernant l'ALAE doivent être transmises à cette structure et non laissées sur le répondeur de l'école (et inversement).

Le système d'entrées et de sorties risque-t-il d'être à nouveau modifié suite à la construction du nouveau bâtiment ? (Question parents d'élèves) : Oui, il devrait y avoir une modification (une info sera communiquée rapidement).

• **Bilan d'étape financier de la coopérative**

Rappel : Solde en septembre 2019 : 4602.61€

Charge obligatoire : 882,20€ de cotisation à l'OCCE et d'assurance des coopérateurs (élèves).

La participation des familles : 3375€ soit **9,58€** par élève (352 élèves). C'est un peu mieux que l'an passé : 8,67€. La vente des photos individuelles a rapporté 1860€.

A cela s'ajoutent les 3100€ de dotation par la commune.

D'autres sources de financement : la photo de classe (20 mars) et les donations de l'Amicale Laïque qui représentent également une part importante des moyens mis à disposition des élèves.

Ponctuellement, des ventes de produits divers (gâteaux, plantes...)

La coopérative sert à financer des sorties, des interventions mais aussi d'acheter un peu de matériel pour mener des projets. La gestion de la coopérative est rigoureuse et transparente.

Chaque enseignant reste maître de ses choix dans ses projets, en fonction de ses objectifs pédagogiques. Les projets sont tous différents. L'objectif de l'école est que chaque élève, du CP au CM2 puisse vivre des expériences artistiques et culturelles variées. Cela fait partie de son parcours.

Des devis sont régulièrement demandés afin de comparer les différents tarifs proposés par les prestataires (transports). Une participation peut être demandée aux familles si l'activité prévue par l'enseignant est en dehors des horaires scolaires.

Rappelons que l'Amicale laïque participe grandement au financement des activités de l'école au travers de ses actions (bourses, loto...). Prochaine AG de l'Amicale Laïque prévue le 4 mars à 20 H 00.

• **Les projets de classe**

Les projets, quels qu'ils soient, visent à enrichir l'expérience scolaire, les apprentissages. Ils en sont un moyen parmi d'autres.

Ceux financés par la coopérative :

Projet **comédie musicale** avec **une intervenante** (11 classes : les 3 CP – les 2 CE1 – les 3 CE2 – 1 CM1, le CM1/2 et un CM2 : 5 classes au 1^{er} semestre, les 6 autres au 2nd. Coût par classe : 550€ par classe.

Ecole et cinéma : 5 classes – 3 CE2 et les 2 CM2 – financement Coop en intégralité (transport et entrées à Auzielle). Une sortie dans une ferme pour 1 CM1 (projet nature).

Classes Découvertes :

- Immersion anglais à Aspet pour le CM1/2 en janvier et 2 CE1- 1 CM1 fin mars (4 jours) : 195€ à la charge des

familles pour les CM1 et 190 € pour les CE1, et le reste pris en charge par la coopérative.

- 1 CE1 1^{ère} semaine de juin à La Franqui (4 jours) : 160 euros à la charge des familles.

Allocation exceptionnelle de la Mairie de 1000 euros pour ces classes découvertes.

Aide possible au départ par le CCAS.

Mise à disposition d'un animateur ou animatrice par classe pour accompagner – à la charge de la commune- nous tenons à la remercier ainsi que l'ALAE qui libère un animateur pour chaque séjour.

Remerciement aussi aux parents qui accompagnent les classes découvertes, sans eux, ce ne serait pas possible.

Ceux financés par la commune :

La ferme de Salsas – les CP et la classe de CM1 sont allés planter des arbres. D'autres classes souhaiteraient en bénéficier.

Intervention de la **diététicienne** dans les classes de CP, de CE1 et une classe de CM1 pour un projet autour de l'alimentation, à hauteur de 2000 euros, financés par la Mairie.

Atout-lire : participation de 12 classes de l'école au prix de littérature (une partie des livres est financée par la coop) – intervention d'un auteur ou illustrateur dans les classes engagées sur le projet à partir du mois de mai, en fonction du niveau.

Brèves d'images : deux films, à hauteur de 6024 euros, financés par la Mairie : 2 classes de CE1 et une classe de CM2 : mise à disposition d'un intervenant pour la réalisation d'un court métrage.

Des projets sont aussi menés dans les classes qui ne nécessitent pas de financement (ateliers philo ou participation à la semaine bleue...).

USEP : actions et financements

4 classes sont engagées dans les projets USEP.

L'Association est en cours d'immatriculation à la Préfecture.

La Commune versera une subvention afin d'aider à l'affiliation des classes à l'USEP, il faudra déposer un dossier de demande de subvention comme toutes les associations.

Les activités :

Sortie rugby + hockey sur gazon : un CM1 et un CM2.

Course d'orientation + tennis + athlétisme : un CE1 et un CE2 (chaque sortie nécessite un bus régulièrement, donc onéreux).

Sandrine Servant propose de mettre à disposition les installations sportives de la commune pour des rencontres.

Dans la mesure du possible, les enseignantes cherchent à limiter les frais. L'échange entre écoles reste l'objectif.

Questions des parents : Sorties scolaires : *Les parents pourraient-ils avoir une vision à plus long terme des dates exactes prévues pour les sorties de classes afin de s'organiser professionnellement pour pouvoir accompagner ?*

Les parents souhaitent avoir les informations deux à trois semaines avant la sortie, les enseignants communiquent les dates des sorties au plus tôt. Certains changements interviennent au dernier moment à cause du temps (sorties CP à la ferme de Salsas par exemple).

Des dépenses sont-elles déjà pré-planifiées ? Fonctionnement Amicale Laïque à rediscuter ?

190 euros par classe (maternelle et primaire) sont disponibles. Chaque classe doit établir une demande préalable à l'Amicale Laïque qui prône une répartition équitable entre les enfants des différentes classes.

Questions intéressant la Commune

• Travaux et aménagements en cours et à prévoir :

- Le nouveau bâtiment sera équipé avec du mobilier pour une BCD,
- La restauration de la salle vidéo,
- La remise en état du hall du petit préau (côté CP),
- L'installation de LED dans les classes (3000 euros),
- La réparation du toit du bâtiment cycle III (4500 euros),
- L'achat de chaises et tables (2500 euros) afin de renouveler graduellement le mobilier des classes vieillissant.
- L'aménagement de la cour – un préau (style auvent) le long du bâtiment B est demandé afin que les élèves de CP/ CE1 puissent s'abriter en cas de pluie ou de fortes chaleurs.
- Le photocopieur ne fonctionne plus vraiment. Nous faisons appel aux services de réparation très souvent.
- La suppression du vieux bac à douche dans les sanitaires CP-CE1 et le remplacement par une douche aux normes.

- **Investissement en informatique**

- L'achat de 8 nouveaux portables a été réalisé afin de renouveler le parc du (un audit en cours sur le parc informatique et la maintenance) – de demandes d'installation de TBI dans plusieurs classes sont faites.
- La mise à jour de Windows® : les ordinateurs de classes ne peuvent la faire y compris l'ordinateur du bureau.

- **Budget et dotation**

Budget fonctionnement pour l'année 2020 sera voté début mars :

15500 euros prévus, en hausse depuis l'an dernier + 3300 euros de subvention à la coopérative + 1000 euros pour les classes découvertes (nouvelle dotation).

Questions mises à l'ordre du jour par les parents délégués :

Temps périscolaire

L'aménagement du préau du bâtiment A : Aménagement d'un espace « zen » avec canapé, tapis, moins de cartables sous le préau, espaces à revoir, meilleure visibilité prévue, vigilance accrue.

Afin d'aider les enfants (et les parents) à repérer les animateurs ALAE, serait-il envisageable de leur faire porter un badge ou un t-shirt coloré ? Les plus jeunes enfants ont besoin de repères pour se sentir en sécurité. Les parents ne savent pas le soir qui est qui... Sentiment d'insécurité des parents lors de la récupération de leur enfant le soir. Principalement sur la maternelle.

Réflexion en cours.

Restauration :

Bilan de la semaine test au restaurant scolaire du 13 au 17 janvier 2020 : un compte-rendu sera diffusé par mail aux parents d'élèves. Globalement, plutôt positif, menus satisfaisants cette semaine-là.

Serait-il envisageable de donner la nourriture non consommée à une association ? Très bonne idée mais pour une question d'hygiène (chaîne du froid), cela n'est pas envisageable dans les conditions actuelles. Les fruits et le pain restant sont distribués sur le temps de l'ALAE.

La propreté et l'hygiène : *existe-t-il un cahier des charges qui précise ce qui doit être fait et à quelle périodicité ? Y-a-t-il des contrôles ponctuels et/ou récurrents ?* Concernant l'école, 5 personnes sont sur les lieux ; chacune a des parties communes définies. Ce personnel travaille souvent en binôme. Problème d'absentéisme mais difficulté dans le recrutement de personnel supplémentaire. Des priorités sur la commune (crèche par exemple) ne permettent pas d'obtenir le personnel qu'on souhaiterait. Problème de formation, de stabilité et non de temps.

La mise en place de fiches de protocoles devait être réalisée mais interrompue car changement de fournisseur des produits d'hygiène et de nettoyage. Un parent propose de faire tourner le personnel pour éviter la routine.

En période de crise sanitaire, des produits tels que le savon et papier essuie-mains sont indispensables pour la bonne hygiène de chacun.

- Existe-t-il des trajets en pedibus ? Est-il nécessaire de les remettre en activité ? Il n'y a plus de bénévoles pour assurer ces trajets ; rappel de l'organisation de ce dispositif ; Toulouse Métropole pourrait relancer ce dispositif. Une association est indispensable pour porter ce dispositif.

C.FREZOULS

M. FAUCHEUX – Mme CHAUVIN

Mmes DUBOIS et SEBILLE

Directrice école

Représentants parents élus

Secrétaires Ecole